

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIAPL DU 29 janvier à 20 HEURES

Tous les membres étaient présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la réunion.

ACQUISITION BATIMENT : Monsieur le Maire aborde le projet d'acquisition d'un bâtiment pour y installer un commerce. Des élus en ont visité un. Des membres du conseil demandent qu'une estimation officielle des Domaines soit faite avant toute négociation. Monsieur le Maire va donc se rapprocher du Service des Domaines pour un rendez-vous.

DOSSIER STATION EPURATION : L'entreprise retenue, le bureau d'étude et des élus se rencontrent le 18 février pour une réunion de démarrage des travaux. Le Conseil Départemental a transmis le montant de ses subventions, l'Agence de l'Eau les transmet dans les semaines 4 ou 5. Monsieur le Maire va faire estimer les peupliers à abattre sur le terrain de la station.

DOSSIER AIRE DE LOISIRS : l'achat de terrain sera effectif le 25 février chez le notaire. La subvention 1% paysager a été accordée sur une dépense subventionnable de 116095 € à 50 %

BATIMENTS COMMUNAUX : Des travaux sont prévus dans la zone artisanale sur la section supplémentaire louée à la Rumeur Libre afin de réaliser des ouvertures supplémentaires. Monsieur le Maire a pris rendez-vous avec des entreprises afin d'obtenir des devis. Une conseillère soulève le problème de la visibilité à la sortie de la ZA et demande où en est la pose d'un miroir. Monsieur le Maire lui répond qu'il attend une réponse de la DRIRE.

VOIRIE Monsieur le Maire fait part d'un courrier transmis au Conseil Départemental par un administré concernant la sécurité sur la RD 103 pour le marquage route étroite. La Mairie va également écrire afin d'obtenir ce marquage indispensable à la sécurité de tous.

Sur la voirie communale plusieurs nids de poule ont été signalés, ils seront colmatés par du rabotage dans un premier temps et quand le temps le permettra de l'enrobé à froid sera mis.

SUBVENTIONS COMMUNALES : Le conseil décide de reporter aux différentes associations communales le même montant que l'année dernière et pour la SPA c'est la somme de 0.21 € par habitant qui sera versée.

L'Association Musique et Danse de Balbigny sollicite une subvention pour 3 personnes. A hauteur de 93 euros chacune. Le Conseil décide de verser pour les 2 enfants mais pas pour les adultes.

LOCATION SALLES COMMUNALES : Une conseillère reparle du contrat de location que nous devons mettre en place pour les locations des diverses salles, elle a des exemples en main comme trame. Un conseiller aborde la problématique des coûts des déchets qui s'élèvent à 983.25 Euros rien que pour les bâtiments communaux.

Monsieur le Maire propose qu'un état des lieux soit établi le lundi à 8 heures par le responsable des salles et Pascal Chassagne, employé communal qui restitueront le chèque de caution s'il n'y a aucun problème et récupéreront les clés.

ZONE ARTISANALE : Le conseil décide à l'unanimité de louer au garage FARJOT 100m² supplémentaires à compter du 1^{er} janvier 2016 à hauteur de 17 € le m² comme stockage.

ASTREINTES : Monsieur le Préfet a refusé la délibération instituant les astreintes pour le personnel du service technique car le comité technique n'avait pas été saisi. Cette délibération sera donc annulée pour laisser place à une nouvelle dès que le comité technique que l'on aura saisi aura donné son avis

ORIENTATIONS BUDGETAIRES : Le conseil prévoit pour l'année 2016 en gros travaux :

- Création d'une nouvelle station d'épuration à filtre de roseaux
- Aire de loisirs
- Achat d'un bâtiment
- Acquisition de divers petits matériels.

QUESTIONS DIVERSES :

- Bois de la Dame : Une convention a été signée entre la commune et VINCI pour une durée de 3 ans.
- Bois de Montcellier : Les agents ont coupé quelques acacias afin qu'ils repartent du pied. Ils serviront à faire des piquets pour les barrières à neige.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45.

Prochaine réunion le vendredi 11 mars à 20 heures. Pour cette réunion convoquer également le CCAS.